



## Organisation de speed dating

Par **stéphanie**, le **07/09/2010** à **17:16**

Bonjour,

je m'appelle stéphanie je viens de m'inscrire en tant qu'auto entrepreneur afin d'organiser des soirées speed-dating dans des bars et restaurants de mon secteur faut'il faire un contrat spécifique entre mon entreprise et les bars et restaurants dans lesquels auront lieu les soirées ?

je pensais que j'étais uniquement responsable de la mise en relation des célibataires et de l'assurance des prestations proposées et qu'il me suffisait d'avoir un accord verbal peut être faire un écrit juste entre nous pour bloquer les dates des soirées avec les patrons de bars.

l'objet social de ma petite entreprise est mise en relation de personnes en vue de rencontres et par conséquent je pensais être un peu comme une agence matrimonial ou club de rencontre activité qui selon moi n'est pas réglementé.

je vous remercie par avance de m'éclaircir à ce propos

cordialement stéphanie

Par **Ymo**, le **09/09/2010** à **17:58**

Comme il est d'usage de le dire "les paroles s'envolent et les écrits restent" conclusion un écrit est toujours plus protecteur...

Comme toute relation commerciale, le début est parfait et tout le monde s'entend à merveille

mais lorsqu'il s'agit de mettre les choses en pratique, il arrive que tout le monde n'ait pas compris la même chose.

Il est donc préférable de rédiger un contrat qui organisera notamment les dates, mais surtout votre mode de rémunération, les délais de paiement....il n'est pas nécessaire de faire un truc de 50 pages mais le minimum pour sécuriser votre action.

Pour répondre à votre question, la mise en relation de personnes n'est pas réglementée d'autant qu'il n'y a pas (à confirmer) de contrat entre vous et les participants. La question aurait été différente si cela avait été le cas (comme cela se fait pour les agences matrimoniales qui ont un véritable mandat).

Bon courage

Par **mimi493**, le **10/09/2010 à 02:10**

Il y a quand même la loi réglementant la vente de services, le droit de la consommation

Par **MP-EB**, le **04/05/2012 à 17:52**

Bonjour Stéphanie,

Nous souhaiterions organiser nous aussi des rencontres speed dating dans notre région et avant de se lancer, nous souhaiterions avoir des conseils. Pourriez vous svp nous contacter pour savoir comment ça a marché pour vous depuis 2010.

Dans l'attente de vous lire

Sincères salutations

MP - EB

Par **Lucieuh**, le **18/05/2012 à 21:35**

Bonjour,

J'ai également le même projet dans ma région et souhaiterais savoir comment a évolué votre statut ? cela marche-t-il bien ? Quel est finalement votre mode de rémunération ? Sur entrée ? en accord avec les établissements d'accueil ?...J'aimerais que nous discussions pour que vous me donniez vos conseils et retours en général

Cordialement,

Lucie

Par **CasaVIP**, le **27/11/2012 à 09:12**

Bonjour,

Je suis restaurateur dans le 13 à cote de salon de Provence , je cherche "organisateur" de

speed dating et autres...  
N'hésitez pas à me contacter Ben **xxxxxxx**

Par **lydia30**, le **08/01/2013** à **11:50**

Bonjour je suis organisatrice de speed dating vers salon de provence et alentours j'ai essayé de vous contacter sans succès voici mes coordonnées lydia **xxxxxxxxxx** merci

Par **annie01**, le **24/04/2013** à **12:59**

Bonjour,

également intéressée par l'organisation de speed dating, je souhaitais en savoir plus sur l'organisation avec les établissements en terme de rémunération???

merci d'avance

Par **sandy30**, le **20/05/2013** à **17:35**

Bonjour je suis intéressée aussi à faire du speed dating j'aimerais en savoir plus je suis de la région de Nîmes merci de me contacter .

Par **lolo71**, le **31/05/2013** à **13:13**

bonjour, idem, pourriez-vous me dire quelle est la rémunération et vos différentes animations proposées en plus du speed dating. merci

Par **rivelli**, le **24/06/2013** à **19:18**

bonjour message pour lydia30, j'aimerais rentrer en contact avec vous car également intéressée par l'organisation de speed dating, je souhaitais avoir des infos merci d'avance

Par **Marcusaz**, le **13/02/2014** à **12:47**

Bonjour Stéphanie ,

Je suis moi aussi [auto-entrepreneur](#) dans le secteur du speed dating , j'avais énormément de

questions sur ce statut , et j'ai trouvé mes réponses sur les sites :

<http://www.lautoentrepreneur.fr/>

[url=http://www.evoportail.fr/

]http://www.evoportail.fr/

[/url]

<http://www.federation-auto-entrepreneur.fr/>

Par **soleane**, le **14/01/2016** à **18:24**

avec une amie nous aimerions créer notre entreprise pour faire du speed dating j'aimerais avoir de information sur les démarches a faire et savoir si l'on peut prétendre a des aides

Par **BETWEEN78**, le **05/02/2023** à **14:51**

Bonjour je cherche à créer une micro-entreprise dédiée aux speed dating en Île-de-France et spécialement dans le 78 ou 92 : est-ce que je pourrais avoir des conseils et savoir comment démarrer cette activité ? Merci beaucoup cordialement Noëlle